

# Conseil municipal

\*\*\*\*\*

## Séance publique du Mardi 17 septembre 2019

### Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Eliane Galtier - Angel Brigido - Guy Sabarthes - Philippe Clément  
Patrice Castillon - Irène Prioton - Angel Brigido - Christine Bourdy

### Excusées

Pauline Berdeil donne pouvoir à Eliane Galtier

## Ordre du jour

1. Manifestation « Le Jour de la Nuit »
2. Prêt relais pour les travaux des inondations : délibération
3. Point sur les commerces du village
4. La rentrée scolaire
5. Travaux sur les chemins après les inondations
6. Elagage des platanes et cyprès du cimetière
7. Citerne du terrain appartenant à M. Escande Philippe
8. Fermeture du dépôt des déchets verts

### 1. Manifestation « Le jour de la nuit »

Manifestation unique en France pendant une soirée et une nuit pour limiter la pollution lumineuse, le gaspillage énergétique et permettre aux usagers de pouvoir observer le ciel.

Le 12 octobre : extinction de l'éclairage public de 21h à 1h du matin. Observation organisée Esplanade Louvière.  
Voir infos sur site Facebook ou [www.felinesminervois.fr](http://www.felinesminervois.fr)

**Voté à l'unanimité des participants**

### 2. Prêt relais pour les travaux des inondations

Délibération autorisant le maire pour aller demander un prêt relais au Crédit agricole pour le montant des travaux des inondations, travaux pour lesquels 100% de subventions ont été octroyés. Le délai de versement des subventions étant bien postérieur à la réalisation et facturation des travaux, nous allons solliciter un prêt relais à court terme pour l'avance de trésorerie.

**Voté à l'unanimité des participants**

### **3. Point sur les commerces du village**

Café / Multiservices Pompe à essence / Epicerie

Pour un village de presque 500 habitants, c'est une chance que d'avoir 3 commerces : nous souhaitons que cela perdure car ces commerces sont au cœur de notre projet de Vivre ensemble à Félines.

Comme dans la plupart des villages comme le nôtre, la question de la pérennisation de ces commerces est indispensable et notamment l'épicerie qui se trouve au cœur de notre projet urbanistique et de la vie sociale du village. Une réflexion est donc à engager avec les 3 parties afin de créer une dynamique et une entente complémentaires qui permettent à la fois l'équilibre économique de chacune et le maintien d'un pôle vivant, attractif, social sur notre commune.

### **4. La rentrée scolaire**

31 élèves à l'école, 2 classes, une nouvelle directrice : Mélissa Moreno ; Enseignante : Amélie Ferrat  
Personnel municipal périscolaire inchangé : Françoise Galasso, Nathalie Robin, Bernard Marteau. La cantine est fréquentée régulièrement par 24 enfants soit presque la totalité de l'effectif de l'école. 2 animateurs municipaux sont en charge de ce temps méridien difficile où l'énergie des enfants doit être canalisée pour permettre aux plus petits de manger tranquillement (un double service a été organisé) et à tous de passer un moment en toute sécurité physique et affective.

Les TAPS sont maintenus et ont toujours un vrai succès.

### **5. Travaux sur les chemins après les inondations**

Ont été réalisés : Bête noire, Chemin Argentières, Combes des Abeilles, L'Inze-Cimetière, Les Soulades

Restent à réaliser : Les Graves, Le Barrage, La rembarde du barrage, Chemin de L'espandidou parti avec la rivière, mur de soutènement de la station, mur à côté de chez M. Mameri

### **6. Elagage des platanes et cyprès du cimetière**

Appel à devis pour élaguer les platanes et les cyprès : Arbopaysage a été retenu pour une cinquantaine d'arbres proches des habitations et des arbres de la place de la mairie pour un montant de 80 euros par arbre. L'abattage d'un cyprès du cimetière sera réalisé prochainement et l'élagage après les vendanges.

### **7. Citerne du terrain appartenant à M. Escande Philippe**

La citerne d'eau de La Broutade route de Camplong est installée depuis toujours sur une partie de parcelle de Philippe Escande. Elle est très vétuste et il faut prévoir de la remplacer pour une installation plus propre.

Nous proposons à M. Escande de céder cette partie de parcelle, il faudra procéder à un bornage.

Délibération pour autoriser le maire à faire les démarches pour régulariser la situation

**Voté à l'unanimité des participants**

### **8. Fermeture du dépôt des déchets verts**

Etant donné que cet endroit s'est transformé en décharge à l'entrée du village, nous en arrivons à devoir fermer ce site afin d'encourager les personnes à utiliser la déchetterie de Pépieux. Un panneau d'interdiction de dépôt sera placé et une chaîne ré installée.

**Voté à l'unanimité des participants**

#### **Questions diverses :**

- Opération 5000 arbres : le département offre des arbres aux municipalités

*« Séance clôturée à 22h17, l'ordre du jour étant épuisé »*

**Signatures des présents**